SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION DES EAUX DE LA LYS

REÇU EN PREFECTURE
DELIBERATION 1e 29/86/2822
Application agrée E-legalite com

99 DE-059-255902892-20220623-10_22-DE

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction des Eaux de la Lys

Réuni à Aire sur la Lys, le 23 Juin 2022

Étaient présents :

Mmes Duwicquet, Goube, MM. Beauchamp, Bézirard, Borrewater, Caillieret, Cambien, Dissaux, Hocq, Legrand, Perin, Waymel

Étaient excusés :

Mmes Chevalier, Delrue, MM. Barbarin, Belabbes, Dieusart, Haesebroeck, Houssin, Ledoux, Méquignon

Vu le rapport nº 10-22

DECIDE

- d'approuver l'affectation de l'excédent de recettes de fonctionnement de l'exercice 2021 sur la section de fonctionnement, soit une somme de 6.916.476,33 à la ligne 002 du budget de l'exercice 2022.

VOTANTS: 12

POUR: 12

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

Le Président du Syndicat Mixte d'Adduction des Eaux de la Lys

EAUX

de la

Jean-Claude DISSAUX